

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

#### Arrêté du 17 avril 2007 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine de la Bourgogne - Franche-Comté

NOR : SANP0753655A

Le ministre de la santé et des solidarités,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1224-1 et suivants et R. 1224-1 et suivants ;

Vu l'avis de l'agence régionale de l'hospitalisation de Bourgogne du 28 décembre 2006 ;

Vu l'avis de l'agence régionale de l'hospitalisation de Franche-Comté du 31 octobre 2006,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le ressort du schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Bourgogne - Franche-Comté comprend les départements des régions Bourgogne et Franche-Comté, y compris le Territoire de Belfort.

**Art. 2.** – Sont arrêtées les activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation ainsi que la liste des dépôts de sang accompagnée de leur localisation et des modifications prévues pendant la durée du présent schéma, annexées au présent arrêté.

**Art. 3.** – Le directeur général de la santé, le directeur de l'hospitalisation et des soins et le président de l'Etablissement français du sang sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 avril 2007.

PHILIPPE BAS

## A N N E X E

### 1. Activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation

TYPE D'ACTIVITÉ	LOCALISATION	ÉVOLUTIONS
Plateaux techniques de préparation. Plateaux techniques de qualification. Site de collecte fixe.	1. Besançon. 1. Dijon Bocage. 1. Auxerre. 2. Belfort (Nord Franche-Comté). 3. Besançon. 4. Chalon-sur-Saône. 5. Dijon Bocage. 6. Mâcon. 7. Montceau-les-Mines. 8. Nevers. 9. Sens.	
Site de distribution-délivrance.	1. Auxerre. 2. Belfort (Nord Franche-Comté). 3. Besançon. 4. Chalon-sur-Saône. 5. Dijon Bocage. 6. Dijon hôpital général. 7. Mâcon. 8. Nevers. 9. Sens.	Fermeture programmée du site de distribution au cours du présent schéma.

TYPE D'ACTIVITÉ	LOCALISATION	ÉVOLUTIONS
Site réalisant l'immuno-hématologie.	10.	Lons-le-Saulnier : projet de création d'un site distribution + immuno-hématologie au cours du présent schéma.
	11.	Montceau-les-Mines : projet de création d'un site distribution + immuno-hématologie à la place du dépôt de délivrance au cours du présent schéma.
	1. Auxerre.	
	2. Belfort (Nord - Franche-Comté).	
	3. Besançon.	
	4. Chalon-sur-Saône.	
	5. Dijon Bocage.	
	6. Dijon hôpital général.	Fermeture programmée du site de distribution + immuno-hématologie au cours du présent schéma.
	7. Nevers.	
	8. Sens.	
9.	Lons-le-Saulnier : projet de création d'un site distribution + immuno-hématologie au cours du présent schéma.	
10.	Montceau-les-Mines : projet de création d'un site distribution + immuno-hématologie au cours du présent schéma.	

## 2. Liste des dépôts de sang accompagnée de leur localisation et des modifications prévues pendant la durée du présent schéma

DÉPT	ÉTABLISSEMENT	LOCALISATION	TYPE DE DÉPÔT	ÉVOLUTIONS
21	CH Beaune.	Beaune.	Dépôt de délivrance.	Projet de mise en œuvre d'une distribution assistée à distance au cours du présent schéma.
21	CH Semur.	Semur-en-Auxois.	Dépôt de délivrance.	
21	CH Châtillon.	Châtillon-sur-Seine.	Dépôt de délivrance.	
25	CH Pontarlier.	Pontarlier.	Dépôt de délivrance.	
25	CHU Saint-Jacques.	Besançon.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	Projet de fermeture du dépôt sous couvert de l'ouverture d'un site de distribution EFS au cours du présent schéma.
25	CH Montbéliard.	Montbéliard.	Dépôt de délivrance.	
39	CH Dole.	Dole.	Dépôt de délivrance.	
39	Polyclinique du parc.	Dole.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	Projet de fermeture du dépôt au cours du présent schéma.
39	CH Lons-le-Saunier.	Lons-le-Saunier.	Dépôt de délivrance.	
39	CH Champagnole.	Champagnole.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	Projet de mise en œuvre d'une distribution assistée à distance au cours de ce présent schéma.
39	CH Saint-Claude.	Saint-Claude.	Dépôt de délivrance.	
39	CH Morez.	Morez.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	Projet de fermeture du dépôt au cours du présent schéma lors de l'ouverture du site de distribution EFS de Lons-le-Saulnier.
58	CH Clamecy.	Clamecy.	Dépôt de délivrance.	Le choix du type de dépôt (dépôt de délivrance ou dépôt relais + dépôt d'urgence) sera fonction de l'évolution de l'activité d'obstétrique.
58	Clinique Cosnes/Nohain.	Cosnes-sur-Loire.	Dépôt de délivrance.	Projet de transformation du dépôt de délivrance en dépôt relais + dépôt d'urgence au cours du présent schéma.
58	CH Cosnes-sur-Loire.	Cosnes-sur-Loire.	Dépôt de délivrance.	
58	CH Decize.	Decize.	Dépôt de délivrance.	Projet de fermeture du dépôt au cours du présent schéma.
70	CH intercommunal de la Haute-Saône, site de Vesoul.	Vesoul.	Dépôt de délivrance.	
70	CH intercommunal de la Haute-Saône, site de Luxeuil.	Luxeuil.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	Projet de fermeture du dépôt au cours du présent schéma.
70	CH intercommunal de la Haute-Saône, site de Lure.	Lure.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	
70	CH Gray.	Gray.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	Projet de fermeture du dépôt au cours du présent schéma.
71	CH de Paray-le-Monial.	Paray-le-Monial.	Dépôt de délivrance.	
71	CH de Montceau-les-Mines.	Montceau-les-Mines.	Dépôt de délivrance.	Projet de fermeture sous réserve de l'ouverture d'un site de distribution de l'EFS au cours du présent schéma.
71	CH Hôtel-Dieu Le Creusot.	Le Creusot.	Dépôt de délivrance.	
71	CH d'Autun.	Autun.	Dépôt de délivrance.	Projet de fermeture du dépôt au cours du présent schéma.
71	Clinique de la Rosaie à Paray-le-Monial.	Paray-le-Monial.	Dépôt relais.	
71	CH de Mâcon.	Mâcon.	dépôt d'urgence.	Projet de fermeture du dépôt au cours du présent schéma.
89	CH Avallon.	Avallon.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	
89	CH Tonnerre.	Tonnerre.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	

DÉPT	ÉTABLISSEMENT	LOCALISATION	TYPE DE DÉPÔT	ÉVOLUTIONS
89	CH Joigny.	Joigny.	Dépôt relais + dépôt d'urgence.	